

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 02.060

L'An Deux Mille Deux, le 22 mai à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

6 MAI 2002

DATE D'AFFICHAGE

6 MAI 2002

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, M. LE GUEUT, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints,

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. HUGENDOBLER représenté par M. LE GUEUT
Mme MONTRON représentée par Mme LECOMTE
Melle ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY
Melle LABEYRIE représentée par M. MOST

ABSENTS-EXCUSES : NEANT

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 29
Nombre de Votants : 33

M. CAU a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR
LES ELECTIONS PRUD'HOMALES

VOTE : 1 ABSTENTION
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par circulaire ministérielle du 25 mars 2002 ont été précisées les conditions d'organisation et les attributions de la Commission Communale prévue à l'article R 513-18 du Code du Travail chargée d'examiner les documents qui doivent constituer la liste électorale du Conseil des Prud'hommes dont le scrutin est prévu pour le 11 Décembre 2002.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la circulaire du 25 mars 2002,
- VU l'article R 513-18 du Code du Travail,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- de désigner pour siéger au sein de la Commission Communale :

- Membre employeur titulaire : M. Philippe LEGRAND
- Membre employeur suppléant : Mme Bernadette BARREAUD
- Membre salarié titulaire : M. Jean-Michel HERTEREAU
- Membre salarié suppléant : Mme Joëlle BONDOUX

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 mai 2002
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS